



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

Visioconférence avec la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques : Suivi COVID-19

Ce lundi 19 octobre 2020, a eu lieu une visioconférence avec Madame Amélie de Montchalin – Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques avec les organisations syndicales représentatives.

Vous trouverez ci-dessous, de manière rapide, les principaux éléments de cet échange d'environ deux heures.

Pour la **FA-FP**, les éléments à retenir de ce moment d'échange sont les suivants:

- Les instances de dialogue social doivent fonctionner en particulier le CHSCT. Le souhait est d'éviter le retour de toutes formes du Plan de Continuité d'Activité – PCA.
- Jour de Carence – le sujet est sur la table du Premier Ministre, il s'apprécie au-delà de la Fonction publique.
- Au vu de la limitation des accès à la restauration administrative, la question de la prise en charge des frais de repas au travers **des frais de mission** va être réétudiée.
- Le télétravail doit être privilégié en respectant la règle des 2 ou 3 jours maximum. Les agents doivent disposer du matériel nécessaire à cela. Il ne peut pas leur être imposé. Le management doit être formé et les outils adaptés.
- Les masques pour lesquels un doute subsiste à propos de leur qualité seront remplacés très rapidement.



FA-FP

96 rue Blanche
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

Courriel : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

A la FA un autre syndicalisme est possible !

- La situation et la définition des cas contacts seront normalement clarifiées aux travers de la prochaine foire aux questions de la DGAFP et de celle des deux directions générales (DGCL et DGOS).
- Suite à la décision du Conseil d'État à propos des divers cas de pathologie (personnes vulnérables), il est nécessaire de revoir la question des ASA. La Ministre reviendra rapidement vers les organisations syndicales représentatives avec une nouvelle logique.
- Les risques psychosociaux (RPS) : Doivent être prise en compte dans le fonctionnement des services au vu de la situation sanitaire.

Fidèle à ses engagements, la FA-FP s'impliquera dans tous les espaces de dialogue afin d'obtenir des réponses aux interrogations légitimes des agents.

Contact presse : Pascal KESSLER

Président de la FA-FP

Tel : 06.81.01.38.51